C2 - Confidential

L'actu des élus aux Conseils de Surveillance du PEG

✈ Documentation d'information : le DIC succède au DICI

L'UE a décidé d'harmoniser la documentation d'information des Fonds Communs de Placement au sein des états membres. Le sujet est technique, mais nous avons estimé qu'il était important de vous en parler. Précédemment appelé « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur » en France (DICI), le document s'appelle désormais « Document d'Informations Clés » (DIC). Obligatoire et propre à chaque fonds*, il présente notamment les risques auquel un investisseur s'expose s'il décide d'y investir de l'argent. Le nouveau DIC s'est accompagné de deux évolutions importantes concernant l'indicateur de risques et les données relatives aux performances.

L'indicateur de risque

Son échelle n'est pas modifiée (elle comporte toujours 7 niveaux) mais ses règles de calcul ont évolué. La principale motivation de cette évolution a été de permettre de mieux distinguer les fonds aux profils de risque élevés. Jusqu'à présent, tous les fonds présentant une volatilité supérieure à 25% étaient classés niveau 7. Désormais, 3 niveaux de risque permettent de distinguer les fonds présentant une volatilité comprise entre 20 et 30%, entre 30 et 80% et supérieure à 80%.**

Conséquence notable : le fait d'avoir conservé un nombre identique de niveaux de risque a engendré un resserrement de celui des fonds les moins volatils. Dit autrement, sans que le mode de gestion d'un fonds n'ait évolué, la cotation de son niveau de risque peut avoir diminué.

L'illustration ci-dessous permet de visualiser cette évolution et présente l'impact observé sur certains fonds du PEG Safran au moment de l'entrée en vigueur de la réforme.

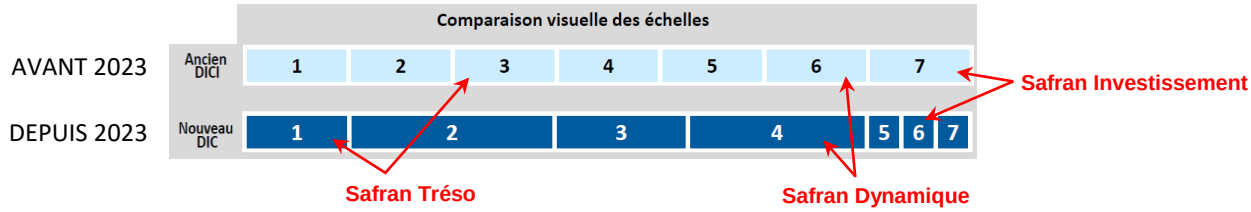

* Les DIC des fonds du PEG et du PERCOL Safran sont consultables sur le site Internet de Natixis Interépargne, en bas de la page qui s'affiche lorsque l'on clique sur l'intitulé d'un fonds.

** La volatilité d'un titre ou d'un fonds est un indicateur qui traduit l'ampleur des variations de sa valeur sur une période de temps donnée. Plus la volatilité est élevée, plus le risque de perte en capital est important.

Les scénarios de performance

Auparavant le DICI d'un fonds comportait des données présentant ses performances passées.

Dans le DIC, elles ont été remplacées par des scénarios de performance censés prédire ses performances futures possibles, à court et à long terme, en fonction de scénarios de marché allant du très favorable au très défavorable.

Attention : ce nouveau système est malheureusement complexe, peu lisible, voire trompeur.

Notre conseil : à manier avec précaution ! Au besoin, l'étudier via des articles ou des tutos.

Période de détention recommandée : 5 années Les exemples sont réalisés sur la base d'un investissement de : 10 000 EUR		Si vous sortez après un an	Si vous sortez après 5 années
Scénarios			
Minimum	Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	30 EUR	20 EUR
	Rendement annuel moyen	-99,7%	-70,7%
Défavorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 890 EUR	7 200 EUR
	Rendement annuel moyen	-41,1%	-6,4%
Intermédiaire (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 330 EUR	21 180 EUR
	Rendement annuel moyen	23,3%	16,2%
Favorable (*)	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	16 180 EUR	31 850 EUR
	Rendement annuel moyen	61,8%	26,1%

Exemple : scénarios de performance du DIC du fonds Safran Dynamique

✈ PERCOL / PERO : quelles principales différences ?

Le système d'épargne salariale de Safran comporte deux dispositifs d'épargne retraite : le PERCOL, accessible à tous les salariés, et le PERO, spécifique aux ingénieurs et cadres (destiné à compenser un taux de remplacement plus faible pour cette population).

En cas de versement volontaire, les principaux critères de choix entre les 2 dispositifs sont la performance des fonds nets de frais et les modalités de transmission.

Dispositif	Frais à l'entrée	Frais de gestion	Gestion	Succession
PERO	0,25%	support euros : 0,35%/an autres supports : 0,20%/an	Libre ou pilotée	En tant que PER assurantiel, il permet de désigner un ou plusieurs bénéficiaires
PERCOL	0%	0%		Entre dans le cadre de l'actif successoral classique

✈ Bon à savoir

Que pèse le PEG Safran ?

Au 31/10/2022, l'encours du PEG Safran s'élevait à presque 3 milliards d'euros, pour 58.285 porteurs de parts. Le fonds Safran Investissement représente à lui seul les 2/3 de sa valeur, suivi du fonds Safran Tréso.

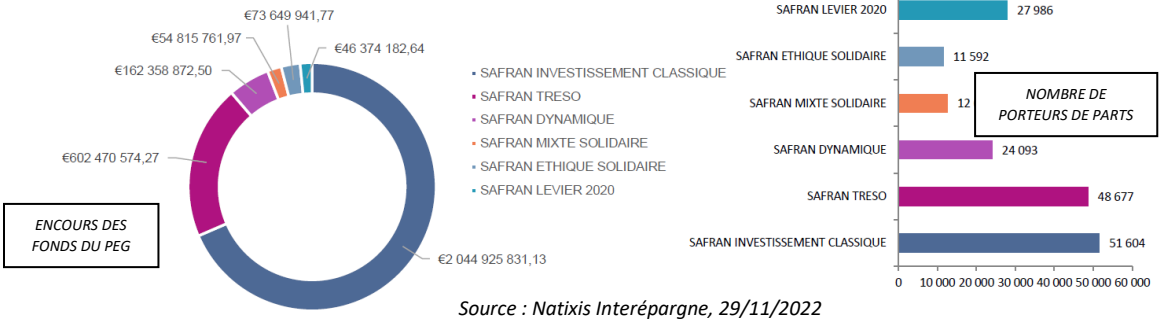

Source : Natixis Interépargne, 29/11/2022

Diversifier son PEG tout en bénéficiant de l'abondement

En 2024, l'abondement devrait faire son grand retour au sein du PEG et du PERCOL Safran. Jusqu'à présent, dans le PEG, seules les sommes investies dans le fonds Safran Investissement étaient abondables. Désormais, le nouveau fonds Avenir Rendement permettra également d'en bénéficier (jusqu'à 20% du plafond global d'abondement). Cette nouvelle disposition permet de profiter d'un abondement en investissant au sein d'un fonds dont le niveau de risque est bien plus faible et nous encourage ainsi à diversifier notre épargne.

Gardez un œil sur vos économies !

Si aucun mouvement ni consultation n'est réalisé sur un plan d'épargne salariale sur une période de 10 ans et que son détenteur n'a pas donné suite aux courriers que le gestionnaire du plan lui a adressé, celui-ci est clôturé et les fonds détenus reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour éviter toute déconvenue, surtout après le départ du Groupe, nous vous recommandons de veiller à la mise à jour de vos données de contact et de régulièrement vous connecter sur le portail de Natixis.